

Réunion du Comité Syndical du 17 Janvier 2023

PROCES-VERBAL

Date de la convocation : 09 Janvier 2023

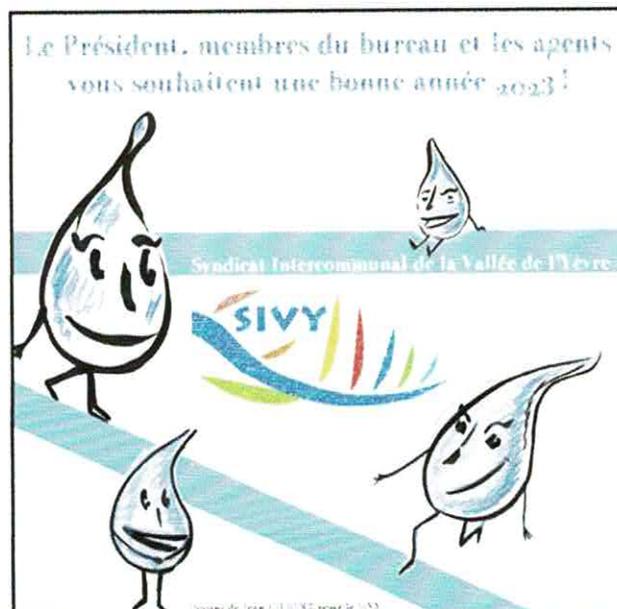
Secrétaire de séance : M. ROMAIN (Communauté de Communes La Septaine)

Présents avec voix délibérative :

- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. CHALOPIN ; M. STOQUERT ; Mme ALVES ; M. BLOND ; M. BLIAUT ; M. BARBIER ; M. DESROCHES ; M. BERGER ;
- Communauté de Communes La Septaine : M. SAUTEREAU ; M. CHATAGNON ; M. BAUDON ; Mme MARCEL ; M. POLICARD ; M. ROMAIN ; M. GUIN ; M. ALLEGAERT ; Mme CHIRON ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. BORITCH ; Mme DELAPORTE ; M. ROGER ; M. BOUGRAT ; M. BLAIN ; Mme LATOURNERIE ; M. LETOURMY ; M. BENOIT ; M. DUBOIS ; M. MACHADO ; Mme PAJON ; M. GROUSSON ; M. DE PAUL ; M. COSSON ; M. ZIMMERLI ; M. GAZOUNAUD ; M. BOUARD ; Mme RAFFAITIN ; M. BOUET ; M. MENNESSIER ; M. COLLIN ; M. BAILLY ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme TORCHY.

Absents excusés :

- Communauté de Communes Berry Loire Vauvise : Mme SAUVEUR ;
- Communauté d'Agglomération Bourges Plus : M. PRUDENT ; Mme GAUDINAT ;
- Communauté de Communes La Septaine : M. CLAVIER ;
- Communauté de Communes Terres du Haut Berry : M. CHALLETON ; M. RIPARD ; M. JACQUET ; Mme SAISSSELIN ; M. PINSON ;
- Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry : Mme MOREVE ; Mme DESGUIN ; M. MATHIEU ; Mme GAUCHER.



Monsieur BENOIT, ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint. Monsieur BENOIT présente au nom du SIVY, les meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 à l'ensemble des élus. Monsieur BENOIT mentionne l'intérêt pour le Syndicat d'organiser les conseils syndicaux dans les différentes communes du territoire. Il remercie Monsieur BOUDET, Maire de Saint-Doulchard d'accueillir le comité syndical à la Grange du Domaine de Varye.

Monsieur BOUDET est heureux de recevoir le Syndicat sur la demande des élus délégués de Saint-Doulchard, il explique le contexte du parc de Varye, devenu un lieu de vie des Dolchardiens.

Monsieur BENOIT indique l'intervention du SAGE Yèvre Auron et du Contrat Territorial Concert'Eau par les deux animatrices : Mesdames Cécile FALQUE et Marie ARDIET.

- Intervention du SAGE Yèvre Auron et CT Concert'Eau

Madame FALQUE présente le SAGE Yèvre Auron puis les défis à relever sur le territoire et enfin les actions de la Commission Locale de l'Eau en évoquant les synergies avec le SIVY :



Présentation du SAGE Yèvre-Auron CT Concert'eau

Gestion durable de la ressource en eau

Comité syndical du SIVY
17 janvier 2023



Déroulé

L'EP Loire

1. Le SAGE Yèvre Auron
2. Les défis à relever sur le territoire
3. Quelques actions de la Commission Locale de l'Eau – CLE
4. Le CT Concert'eau



2

L'Établissement public Loire



1 179 00km²
9 168 000 habitants

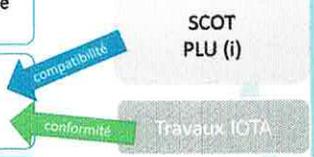
- la gestion des ressources en eau des ouvrages de Naussac et Villerest (soutien d'étiage et écrêtement de crues)
- la prévention et la réduction du risque inondation ;
- l'aménagement et la gestion des eaux
- la stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation

I. Le SAGE Yèvre-Auron



- DCE – 23 octobre 2000**
 - Impose le bon état des masses d'eau
- LEMA - 2006**
 - 3 textes principaux (1964, 1992, 2006)
- SDAGE Loire Bretagne**
 - fixe les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée
- SAGE Yèvre-Auron**
 - Décline ces objectifs
 - Adopte une stratégie locale et des outils réglementaires
- Outils de programmation**
 - Contrats territoriaux

S'inscrit dans une politique globale de l'eau

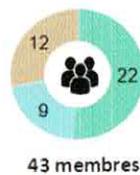


I. Le SAGE Yèvre-Auron

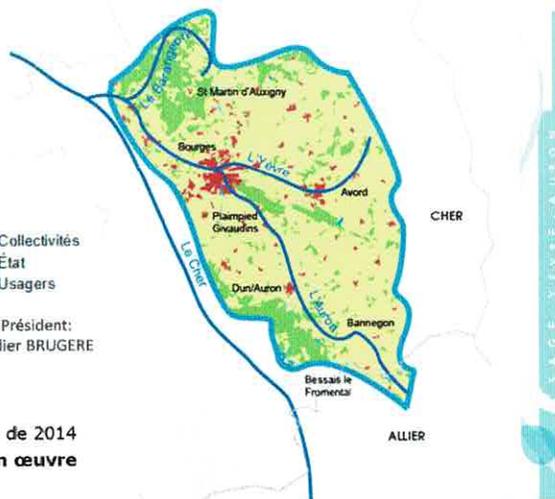
126 communes
2 départements (Cher et Allier)
Une superficie de 2 370 km²
Près de 1 500 km de rivières

Elaboré par une **Commission locale de l'eau**: Instance de concertation

Composition de la CLE



Président: Didier BRUGERE



2003-2004
Émergence



2005-2013
Elaboration



À partir de 2014
Mise en œuvre

II. Les défis à relever

Thématiques	Enjeux	PAGD 129 dispositions	Règlement 13 règles
Quantitatif	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances Respect des volumes prélevables Réduire les quantités d'eau utilisées 	22	3 (1,5,6)
AEP et eau souterraine	<ul style="list-style-type: none"> Économiser la ressources Sécuriser l'alimentation Mettre en place/poursuivre actions de reconquête de qualité de la ressource 	11	-
Qualité de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Réduire les pollutions d'origine agricole Réduire la pollution par les collectivités et particuliers Réduire les pollutions industrielles 	43	4 (2,3,4,7)
Milieux aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la gestion par bassin versant Restaurer la morphologie des cours d'eau Restaurer la continuité écologique Réduire l'impact des plans d'eau et biefs Lutter contre les espèces invasives Connaître et protéger les zones humides 	35	7 (6,8,9,10,11,12,13)
Connaître et communiquer	<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser Sensibiliser Mutualiser et améliorer l'accès à l'information 	18	-

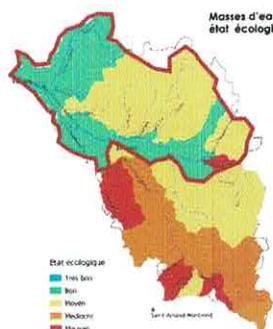


II. Les défis à relever

• Milieux aquatiques

Contexte:

- 1500 km de cours d'eau
- 21 « masses d'eau »



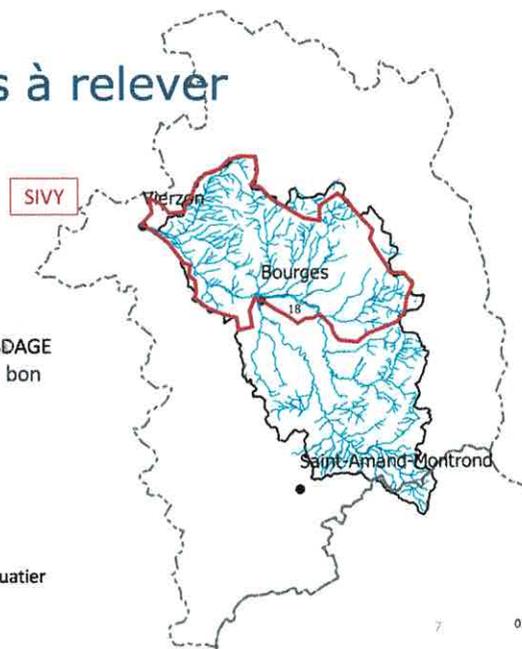
2019 : sur le SAGE
→ 29% des masses d'eau en bon état écologique

2027 : ambition fixée par le SDAGE
→ 62% des masses d'eau en bon état écologique

Périmètre SIVY:

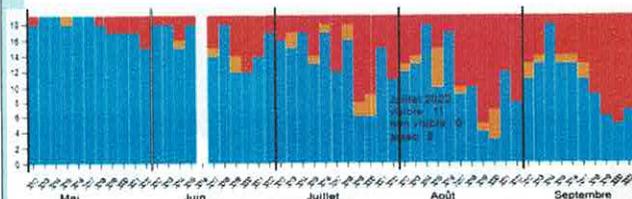
- Annain
- Moulon
- Langis
- Colin

Report: Marges, Yèvre amont, Ouatier



II. Les défis à relever

• Quantitatif – eaux de surface



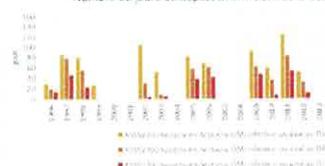
- Ecoulement visible
- Ecoulement visible faible
- Ecoulement non visible
- Assec
- Absence d'observation

Observatoire national des Etiages – ONDE
19 stations sur Yèvre-Auron

- Des étiages précoces : dès le mois de **mai**
- Des étiages sévères:
 - plusieurs semaine/mois
 - assecs
- Une tendance à l'aggravation: en fréquence et en durée

L'Yèvre à Sologne en Septembre

Nombre de jours de dépassement des débits seuils par an

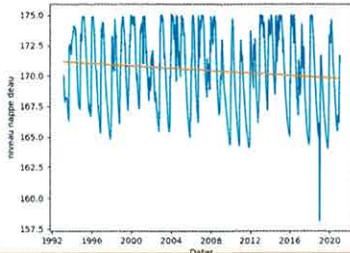


II. Les défis à relever

• Quantitatif – eaux souterraines

Contexte:

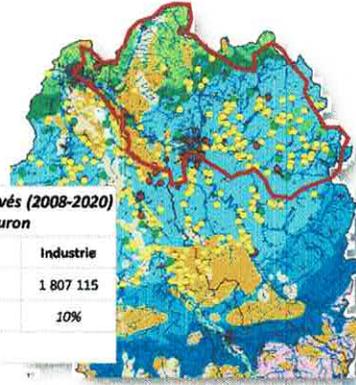
- Fort lien nappe rivière : 50 à 90% des débits proviennent d'eaux de nappe
- La nappe la plus exploitée est peu capacitive avec tendances baissières (*en bleu clair – Jurassique supérieur*)



Tendance d'évolution de la nappe du Jurassique supérieur
Plaimpied-Givaudins: -12cm/an - Levet : -6,8 cm/an

Volumes moyens annuels prélevés (2008-2020)
sur le SAGE Yèvre-Auron

Irrigation	AEP	Industrie
10 731 874	6 583 906	1 807 115
56%	34%	10%
19 096 624 m³		



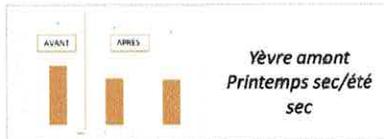
- AEP - eau souterraine
- Industrie - eau souterraine
- Irrigation - eau souterraine

source:
Pic'eau - BRGM

II. Les défis à relever

• Un territoire et ses usages sous influence du changement climatique

Étude 2021: Analyse du protocole de gestion volumétrique des eaux d'irrigation agricole



Yèvre amont
Printemps sec/été
sec

Augmenter la résilience du territoire
Maîtriser les prélèvements
Solutions fondées sur la nature

- Infiltrer l'eau
- Limiter l'érosion
- Ralentir les écoulements

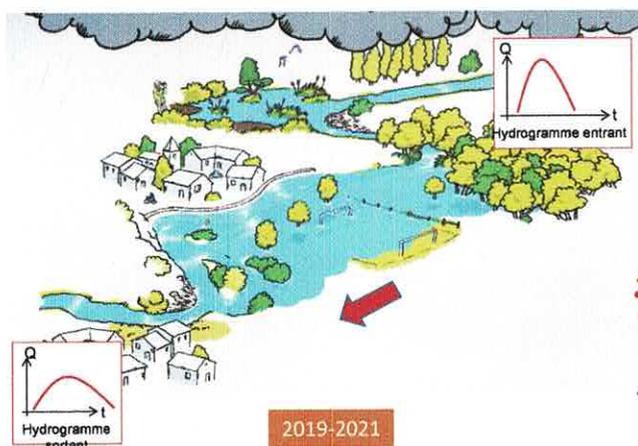


Données complètes sur: <https://sage-yevre-auron.fr/bilan-des-connaissances-et-plan-dadaptation-au-changement-climatique/>

III. Quelques actions de la Commission Locale de l'Eau – CLE

Exploitation des potentialités en termes de zone d'expansion de crues

GEMA-PI



2019-2021



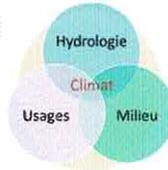
III. Quelques actions de la Commission Locale de l'Eau – CLE

• Analyse Hydrologie Milieux, Usages, Climat

- Améliorer la **connaissance**
- État des lieux des **équilibres quantitatifs** du territoire
- Sensibilité aux effets du **changement climatique**
- Définir des objectifs de **gestion quantitative et des priorités locales**
- Adapter localement le cadre de gestion du SDAGE

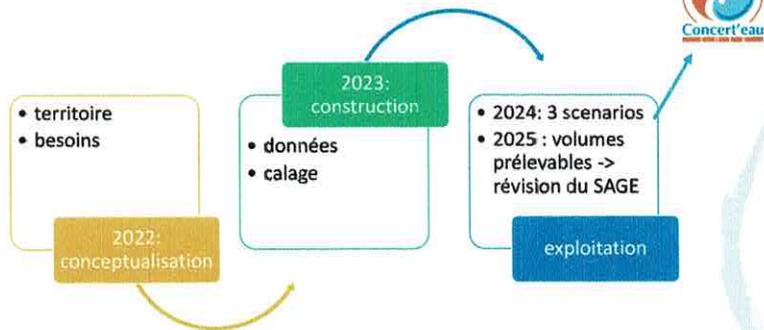
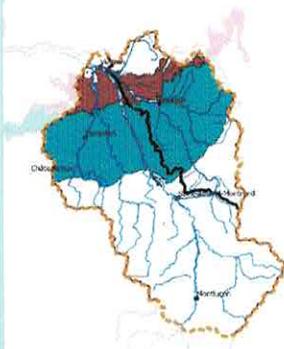
Double vision:
échelle locale /
bassin global

4 SAGES -
14 000 km²



III. Quelques actions de la Commission Locale de l'Eau – CLE

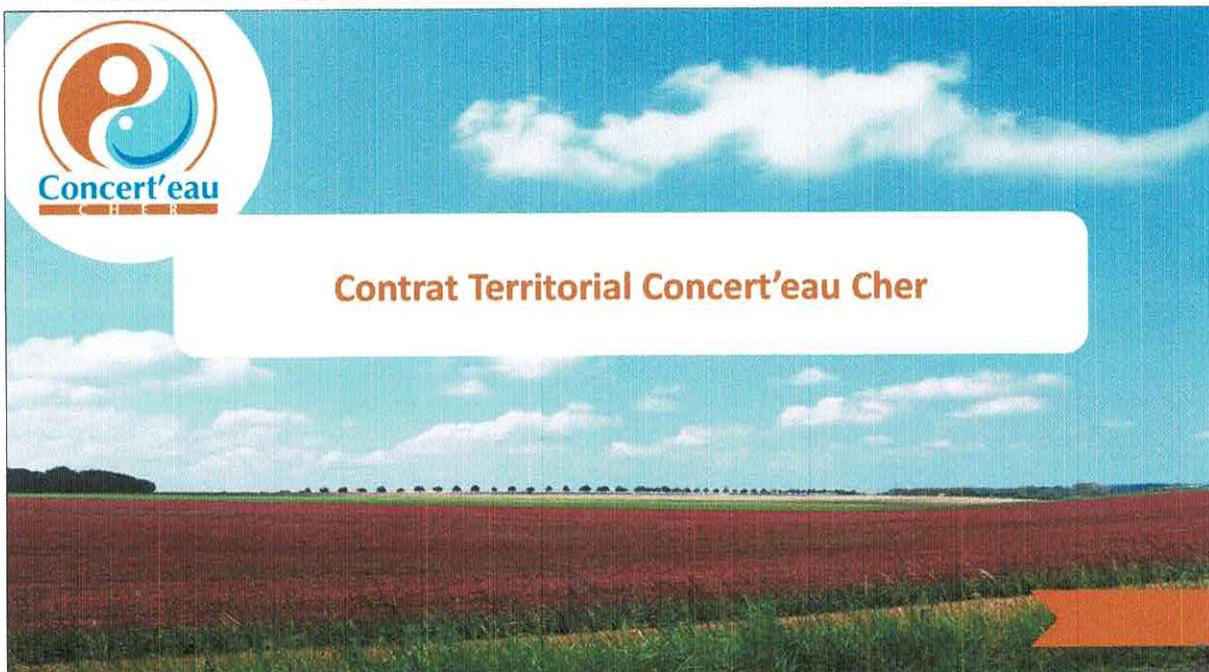
• Modélisation CAYAC – nappe du Jurassique supérieur



Financé par

En partenariat avec le Geosciences pour une Terre durable

Madame ARDIET aborde le Contrat Territorial Concert'Eau :



Le contrat territorial Concert'eau Cher

Quelques chiffres clés

- 4 750 km²
- 220 communes (200 dans le Cher)
- 12 sous bassins versants
- 2 300 exploitations agricoles
- 39 captages eau potable
- 12 pilotes d'actions

➔ Le territoire présente un déficit structurel de la ressource en eau (ZRE depuis 1994)



15

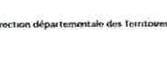
Programme d'actions

3 thématiques principales

- Gestion quantitatives des ressources
- Maîtrise des pollutions diffuses et ponctuelles
- Préservation des écosystèmes

➔ 14 signataires du contrat s'engageant à suivre et mettre en œuvre le programme d'actions sous le pilotage du département du Cher.

Enjeux	Nb actions
Prélèvements pour l'irrigation agricole et adaptation des systèmes	9
Préservation de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes	4
Pollutions diffuses et ponctuelles	5
Prélèvements pour l'alimentation en eau potable	2
Occupation des sols	1
Gestion des usages	4
Prélèvements industriels	1



16

Evaluer les impacts économiques et agricole projets de retenues de substitution

Objectifs et lien avec CAYAC

- Evaluer la pertinence économique et financière des projets de retenues de substitution dans le cadre de scénario
- Eclairer les choix d'actions et optimiser la dépense publique associée

4 grandes étapes :

- Portrait du territoire → technique et économique
- Construction de scénario pour envisager le territoire du futur
 - Modélisation de l'impact de ces scénarios sur la ressource en eau → CAYAC
- Evaluer l'impact économique
- Evaluer l'impact financier



17

● Sensibiliser les acteurs au rôle de la nature dans le cycle de l'eau

➤ Synergie avec les acteurs des territoires

- Pilotes :   
- Partenariats avec des acteurs locaux :



➤ 30 animations réalisées en 2022 (14 animations jeunes et 16 adultes)

- Balade au fil de l'eau, découverte des milieux aquatiques, enjeux de la ressource en eau, cycle de l'eau, ...
- Animations dans les écoles et centre de loisir



18



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Animatrice: **Cécile FALQUE**
Bureau B226
Pyramides du Conseil Départemental
Route de Guerry
06.84.08.50.88 – 02.46.59.15.33
cecile.falque@eptb-loire.fr

Animatrice: **Marie ARDIET**
Bureau B226
Pyramides du Conseil Départemental
Route de Guerry
07.84.10.38.73
marie.ardiet@eptb-loire.fr

Commission Locale de l'Eau
Hôtel du Département
Place Marcel Plaisant
18000 BOURGES
contact@sage-yevre-auron.fr

www.sage-yevre-auron.fr

Monsieur BENOIT remercie Mesdames FALQUE et ARDIET pour les présentations qui mettent à disposition des supports à destination des élus.

- Désignation du secrétaire de séance

Comme pour toute séance, le conseil syndical a obligation de désigner, au début et pour toute la durée de la séance, un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire, lesquelles consistent à rédiger le compte-rendu de ladite séance (Article L2121-15 du CGCT).

Monsieur Jacques ROMAIN (Communauté de Communes La Septaine) se propose et est désigné secrétaire de séance par l'organe délibérant.

- **Approbation du procès-verbal en date du 04/10/2022**

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant le procès-verbal en date du 04 Octobre 2022 ; en l'absence de remarques, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Madame PAJON ainsi qu'un autre élu indiquent avoir des difficultés d'ouverture des fichiers ZIP.

Monsieur JOLIVET précise de ne pas hésiter à faire remonter les dysfonctionnements pour chercher des solutions, à l'attention d'un élu si le problème est ponctuel, ou sur une autre méthode à l'avenir si le problème devient récurrent pour l'envoi des gros fichiers.

- **Election 5^{ème} Vice-Président(e)**

Monsieur BENOIT rappelle les délégations actuelles des membres Vice-Présidents :

Election 5^{ème} Vice-Président(e) <i>(suite à démission de Monsieur MENNESSON)</i>		
Rappel des délégations actuelles des membres Vice-Présidents		
Vice-Président(e)s		
1^{er}(ère) : Mme Corinne TORCHY <i>(Commune de Vignoux-sur-Barangeon _ Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry)</i>		
Délégation(s) : Gestion des affaires internes (agents, locaux, formations, ...) et Chargée de la communication (Identité visuelle de la collectivité et de ses projets, site internet, animations, articles, Newsletter, ...).		
2^{ème} : M. Thierry COSSON <i>(Commune de Vignoux-sous-les-Aix _ Communauté de Communes des Terres du Haut Berry)</i>		
Délégation(s) : Gestion des affaires liées aux ouvrages hydrauliques (seuils, barrages, ...) ; binôme de la Mme DESGUIN pour le suivi des travaux.		
3^{ème} : M. Renaud BLOND <i>(Commune de Marmagne _ Communauté d'Agglomération de Bourges Plus)</i>		
Délégation(s) : Statuts, Règlement Intérieur, Budget & commande publique.		
4^{ème} : Mme Pascale DESGUIN <i>(Commune de Vignoux-sur-Barangeon _ Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry)</i>		
Délégation(s) : Etudes et travaux : construction programme de travaux, suivi travaux.		
5^{ème} : M ou Mme <i>(Election du 17/01/2023)</i>		
Délégation(s) : Affaires liées aux Inondations (PI) & aux sécheresses (enjeux quantitatifs)		
<u>Pas d'évolution envisagée sur les délégations</u>		

Monsieur BENOIT propose de procéder à l'élection :

CS 17/01/2023		
Délibération présentée par Monsieur Gilles BENOIT		
Election 5^{ème} Vice-Président(e) (démission de Monsieur MENNESSON)		
Le Président expose :		
Vu la démission du 5 ^{ème} Vice-Président, Monsieur Bernard MENNESSON, en date du 18 juillet 2022 ;		
Vu la délibération n° 10/2020 déterminant le nombre des Vice-Présidents à 5 ;		
En application des dispositions combinées des articles L.5211-2 et L.2122-7 du CGCT, pour l'élection du président et des autres membres du bureau, dans l'hypothèse où, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin où l'élection a lieu à la majorité relative. Ce même article précise qu'en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».		
		
Il est proposé au Comité Syndical de procéder à l'élection du (de la) 5 ^{ème} Vice-Président(e) comme suit :		

Monsieur BENOIT précise à ce jour les candidatures de deux élus : Madame LATOURNERIE (Communauté de Communes Terres du Haut Berry et Monsieur Marc STOQUERT (Communauté d'Agglomération Bourges Plus). Il demande si d'autres délégués souhaitent être candidat. Aucun autre délégué se manifestant, il propose aux candidats de présenter leur profession de foi.

Mme LATOURNERIE démarre son allocution, suivie par M. STOQUERT

Madame BOUCHARD rappelle que l'élection du Vice-Président est réalisée à bulletin secret et à la majorité absolue (40 délégués présents / 2 + 1 = 21). Que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour et l'élection à lieu ou la majorité est relative (qui consiste en la supériorité du nombre de voix obtenues par un des concurrents). En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Deux scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement : Monsieur Renaud BLOND (Communauté d'Agglomération Bourges Plus) et Monsieur Thierry COSSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry).

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote et émerge.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	40
- à déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
o Madame Cécile LATOURNERIE	28
o Monsieur Marc STOQUERT	12

Après dépouillement, **Madame Cécile LATOURNERIE** ayant obtenue la majorité absolue des suffrages, est proclamée 5^{ème} Vice-Présidente et est invitée à s'asseoir avec ses collègues Vice-Présidents.

CS 17/01/2023



Délibération présentée par Monsieur Gilles BENOIT

Election 5^{ème} Vice-Président(e) (démission de Monsieur MENNESSON)

Candidats :

Madame Cécile LATOURNERIE (Morogues, CDC Terres du Haut Berry)

Monsieur Marc STOQUERT (Bourges, Agglomération Bourges Plus)



Vote du (de la) 5^{ème} Vice-Président(e):

Chaque délégué à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc et émerge.

2 scrutateurs sont désignés pour procéder au dépouillement :

Monsieur Renaud BLOND (Communauté d'Agglomération Bourges Plus) et Monsieur Thierry COSSON (Communauté de Communes Terres du Haut Berry)

1^{er} Tour

Le dépouillement du vote du (de la) 5^{ème} Vice-Président(e) donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	40
- à déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du code électoral :	0
- reste pour le nombre de suffrages exprimés :	
Madame Cécile LATOURNERIE	28
Monsieur Marc STOQUERT	12

Décision :

Après dépouillement, Madame Cécile LATOURNERIE ayant obtenue la majorité absolue des suffrages, est proclamée 5^{ème} Vice-Présidente.

- **Débat d'Orientations Budgétaires 2023**

Monsieur BLOND présente le Débat d'Orientations Budgétaires 2023 en rappelant notamment les similitudes les années précédentes et le démarrage des travaux à partir de cette année, et propose au Comité Syndical d'approuver la tenue du DOB 2023 :

CS 17/01/2023

Délibération présentée par Monsieur Renaud BLOND

Débat d'Orientations Budgétaires 2023

Le Président expose :

Vu l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales **précisant l'obligation aux communes de plus de 3 500 habitants de tenir un débat d'orientations budgétaires dans un délai de deux mois précédant le vote du budget ;**

Le Code Général des Collectivités Territoriales étend également cette obligation aux **établissements publics** comptant parmi leurs membres une ou plusieurs collectivités de plus de 3 500 habitants ;

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2023.

Les orientations budgétaires

Débat d'Orientations Budgétaires 2023

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
LIBELLE	BP 2022	DOB 2023	LIBELLE	BP 2022	DOB 2023
			Excédent au 31/12/2022	94 398,45	150 000,00
Animation (salaires, indemnités, charges, stagiaire, local, voiture, assurances, fournitures, frais de missions, de réception, de télécommunications),,,	328 875,02	340 400,00	Subvention de la Région Centre	105 448,28	46 231,13
Travaux programme d'actions, Communication, études et indicateurs de suivi	404 490,47	413 384,02	Subvention du Conseil Départemental	4 533,60	21 500,00
Dépenses imprévues	1 000,00	1 000,00	Subvention de l'Agence de l'Eau	362 094,85	368 405,55
Amortissements	11 643,03	10 000,00	Participation des EPCI	170 000,00	170 000,00
			Participation SIAB3A + SMAVAA à Concert'Eau	1 333,34	1 333,34
			Subvention Bourges Plus	8 200,00	4 100,00
			Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte du résultat	7 548,98	0,00
			Autres attributions et participations – Dispositif inflation	0,00	3 214,00
TOTAL	753 557,50€	764 784,02€	TOTAL	954 716,25€	764 784,02€

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
LIBELLE	BP 2022	DOB 2023	LIBELLE	BP 2022	DOB 2023
Subvention d'investissement transférées au compte de résultat (RC-CD-AELB)	7 548,98	0,00	Excédent au 31/12/2022	52 415,24	52 492,48
Travaux d'amélioration des milieux aquatiques et d'urgence	33 055,12	44 016,08	FCTVA	545,83	523,60
Matériel Technique	15 000,00	10 000,00	Amortissements	11 643,02	10 000,00
Matériel Informatique et Bureautique	8 000,00	8 000,00	Opérations sous mandat régularisation recettes SIAVB	981,82	0,00
Dépenses imprévues	1 000,00	1 000,00			
Subvention équipement régularisation SIAVB	981,82	0,00			
TOTAL	65 585,92 €	63 016,08 €	TOTAL	65 585,92 €	63 016,08 €

Monsieur BLOND explique notamment qu'il est nécessaire de tempérer l'excédent (150 000 euros) en fonctionnement, en précisant le contexte des travaux à venir et de nécessité de trésorerie, en évoquant le financement Régionaux des postes réorientés à partir de 2023 sur les fonds européens (FEDER) liés à d'importantes inerties.

Pour : 40
 Contre : 0
 Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

- Rapport d'Orientations Budgétaires 2023

Monsieur BLOND continue avec le Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 et propose au Comité Syndical d'approuver le ROB 2023 :

Rapport d'Orientations Budgétaires 2023

Présentation de la Collectivité

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre (SIVY) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal créé en mars 2013 à la forme juridique de syndicat mixte depuis le 01 Janvier 2018.

Le Syndicat regroupe 5 Communautés de Communes et 1 Communauté d'Agglomération soit 52 communes. Son collège décisionnaire est constitué de 104 élus (52 titulaires et 52 suppléants) et d'un bureau composé du Président, de cinq Vice-Présidents et de six autres membres.

Le SIVY a pour mission principale d'améliorer les fonctionnalités des milieux aquatiques et la prévention des inondations de l'Yèvre et de ses affluents.

Le SIVY au 01/01/2023

5 Communautés de Communes
et
1 Communauté d'Agglomération

52 Communes

104 élus
52 élus titulaires
52 élus suppléants

Composition du bureau

1
Président

5
Vice-Présidents

6
Autres Membres

Effectifs en 2023

Au 01 Janvier 2023, le SIVY est composé d'un effectif de 4 agents. Un stagiaire pour une durée de 4 à 6 mois complètera l'équipe technique.

Prénoms-NOMS	Grades	Catégories	Emplois permanents à temps complet ou à temps non complet	Agents titulaires ou non titulaires
Jérémy JOLIVET	Ingénieur	A	Temps complet	Non titulaire - CDI
Guillaume DEBAIN	Ingénieur	A	Temps complet	Non titulaire - CDD
Vincent PALOMERA	Ingénieur	A	Temps complet	Non titulaire - CDI
Coralie BOUCHARD	Adjoint Administratif	C	Temps complet	Titulaire

La cellule animation est composée d'un service technique et d'un service administratif.

Service	Nombres
Service Technique	3
Service Administratif	1
Total	4

Charges de personnel en 2023

Rémunérations	116 100,00 €
Cotisations (CNFPT, CDG, URSSAF, IRCANTEC, CNRACL, ATIACL...)	85 000,00 €
Total	201 100,00 €

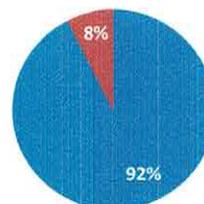
Prévisions 2023

Pour rappel, le Budget 2022 était le suivant :

Dépenses		Recettes	
FONCTIONNEMENT			
BP 2022	753 557,50 €	BP 2022	753 557,50 €
INVESTISSEMENT			
BP 2022	65 585,92 €	BP 2022	65 585,92 €

Pour l'année 2023, il est prévu au budget les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement suivantes :

Dépenses		Recettes	
FONCTIONNEMENT			
Prévisions BP 2023	764 784,02 €	Prévisions BP 2023	764 784,02 €
INVESTISSEMENT			
Prévisions BP 2023	65 585,92 €	Prévisions BP 2023	65 585,92 €



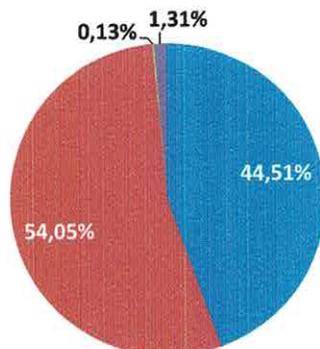
■ Fonctionnement
■ Investissement

Dépenses 2023

Les principales dépenses envisagées sont les suivantes :

En fonctionnement = 764 784,02 €

- Animation (salaires, indemnités, charges, stagiaire, local, voitures, fournitures, missions, réception, télécommunications...) = 340 400,00 €
- Travaux programmes d'actions, Communication, Etudes et indicateurs de suivi = 413 384,02 €
- Dépenses imprévues = 1 000,00 €
- Amortissements = 10 000,00 €

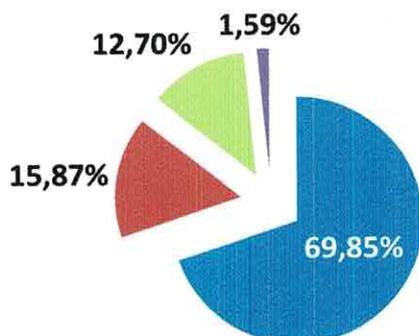


■ Animation (salaires, indemnités, charges, stagiaire, local, voiture, assurances, fournitures, frais de missions, de réception, de télécommunications,,)
■ Travaux programme d'actions, Communication, études et indicateurs de suivi
■ Dépenses imprévues
■ Amortissements

Dépenses 2023

En investissement = 63 016,08 €

- Travaux d'amélioration des milieux aquatiques et d'urgence = 44 016,08 €
- Matériel technique = 10 000 €
- Matériel informatique et bureautique = 8 000 €
- Dépenses imprévues = 1 000 €

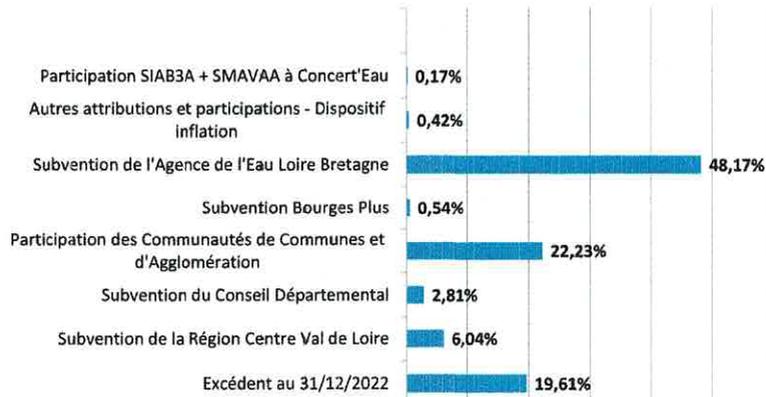


■ Travaux d'urgence et opérations ponctuelles de restauration et d'amélioration des milieux aquatiques
■ Matériel Technique
■ Matériel Informatique et Bureautique
■ Dépenses imprévues

Recettes 2023

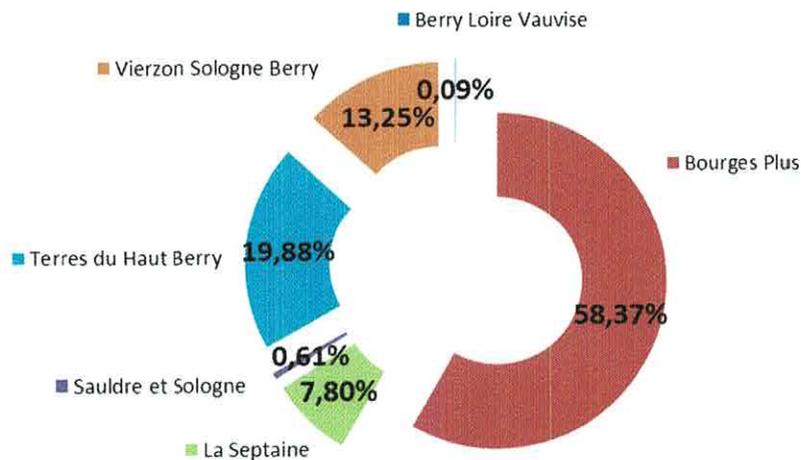
En fonctionnement = 764 784,02 €

- Excédent au 31/12/2022 = 150 000,00 €
- Subvention Région Centre Val de Loire = 46 231,13 €
- Subvention Conseil Départemental du Cher = 21 500,00 €
- Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne = 368 405,55 €
- Participation des Communautés de Communes et d'Agglomération = 170 000,00 €
- Subvention Bourges Plus = 4 100 €
- Participation SIAB3A + SMAVAA Concert'Eau = 1 333,34 €
- Autres attributions et participations – Dispositif inflation = 3 214,00 €



Recettes 2023

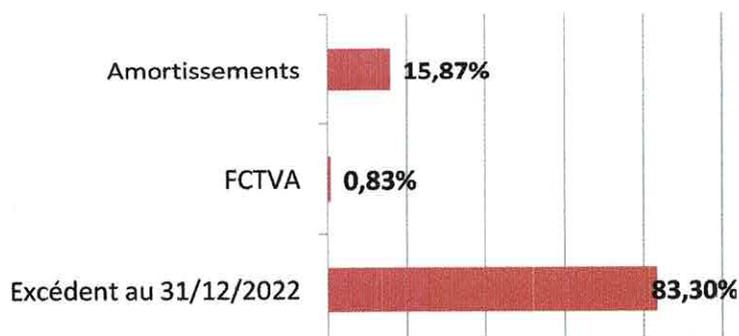
La participation des Communautés de Communes et Communauté d'Agglomération du SIVY est prévue pour l'année 2023 comme suit :



Recettes 2023

En investissement = 63 016,08 €

- Excédent au 31/12/2022 = 52 492,48 €
- FCTVA = 523,60 €
- Amortissements = 10 000,00 €



Pour : 40
Contre : 0
Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

- **Stage 2023**

Madame DESGUIN étant absente, Monsieur BENOIT présente le stage 2023 :

CS 2022

STAGE

Délibération présentée par Madame Pascale DESGUIN

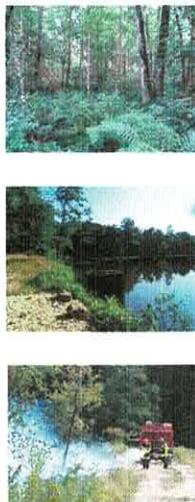
Stage 2023

✓ **Thème : Développement de stratégie(s) d'intervention(s) vis-à-vis des plans d'eau du bassin du Barangeon**

✓ Stage porté par le SIVY en collaboration avec l'ONF et le SDIS 18 (et l'EPLoire)

Situation générale

- Plus de 400 plans d'eau (Environ 50% connus par l'administration)
- ≈ 90% construit au cours du 20^{ème} siècle
- Etude GEONAT 2019 : Mauvais état et irrégularité de nombreux plans d'eau
- Au moins 3 incidents (effacements accidentels) en 5 ans
- Territoire catégorisé en risque incendie « fort »
- Peu d'étangs/ressource peu utilisable pour la lutte incendie selon le SDIS
- Dégradation de l'hydrologie et écologie des milieux ces dernières années + mauvaises perspectives climatiques
- Fort impact sur l'ensablement des cours d'eau selon l'étude SIVY 2020

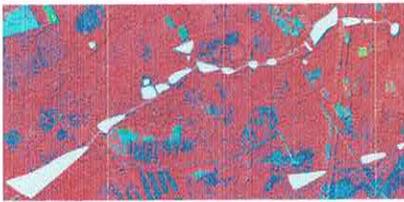


Stage 2023

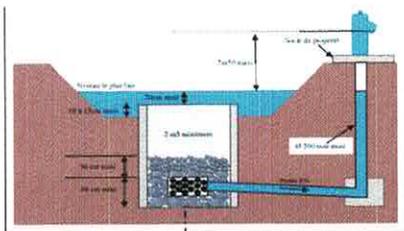
STAGE

Des missions à réaliser :

- Recensement exhaustif des étangs, leurs caractéristiques et usages (selon différentes méthodes)
- Analyse des impacts sur les milieux et la ressource : évaporation, soutien d'étiage, espèces invasives...
- Analyse des stratégies de l'ONF et du SDIS sur ce territoire
- Etat de la ressource, perspectives climatiques et risques sur les massifs forestiers
- Définir des stratégies pour protéger la ressource en intégrant les risques d'incendies forestiers



Recensement de plans d'eau sur le Croulas sous filtre Infrarouge (Allogny / Allouis)



Réserve SDIS par puisard en nappe de cours d'eau

Délibération présentée par Madame Pascale DESGUIN

Stage 2023

Détails :

- ✓ Participation financière de l'Agence de l'Eau (frais d'indemnités)
- ✓ Prise en charge de 50% des transports : Orléans – Bourges / Transports en communs
- ✓ Période du stage : de mars à fin août 2023
- ✓ Projet « HMUC Compatible » : impact de l'épuration, connexions aux cours d'eau, usages, ...
- ✓ Le stage doit notamment définir l'action de compensation « lutte contre les incendies » du plan d'eau des Noues (act année 2)

Dépôt des candidatures en nov-déc, entretien le 12 déc.

Monsieur Bastien DAUBIE retenu pour le stage,

Master 2 (Géomatique, Limnologie, Environnement et Territoire – GLET) à Orléans

- Stage de 1^{ère} année sur les risques incendies en Gironde – Cartographie, évaluation des dégâts, ...

- Services civique et stages en Fédération de Pêche et Syndicat de rivière



Il est proposé au Comité Syndical :

- d'accueillir un/une stagiaire pour une période de 6 mois ;
- de fixer le montant mensuel du stagiaire, selon la réglementation en vigueur, dès le premier jour de stage ;
- de faire toute demande de subvention liée à ce projet
- de rembourser, sur justificatifs, les frais de déplacement et de repas engagés dans le cadre de ce stage ;
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce stage.

Monsieur ROMAIN (Communauté de Communes La Septaine) demande la signification de « Géomatique » et « Limnologie » dans le profil du candidat retenu.

Monsieur JOLIVET indique que la limnologie concerne la science des plans d'eau/eaux stagnantes, et la géomatique regroupe les pratiques, méthodes et technologies qui permettent de collecter, analyser et diffuser des données géographiques sous informatique (bureautique : utilisation logiciel, cartographie...).

Pour : 40
Contre : 0
Abstention (s) : 0

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Monsieur BENOIT laisse la parole aux agents pour aborder le volet technique :

Monsieur JOLIVET aborde les travaux communaux et met en évidence une intervention portée par la commune de St-Germain-du-puy accompagnée par le SIVY pour la procédure Loi sur l'Eau :

Travaux communaux août à décembre 2022



Ste-Solange, Quantilly, Aubinges

Suppression petite chute, retrait confortements, plantations...



avant



après



Retrait pieux – ancien chantier CTMA de Ste-Solange

Effacement d'une chute et stabilisation des fondations d'un ouvrage d'art

Saint-Germain-du-Puy 

Retrait de confortements des Marais communaux par la commune (accompagnement du SIVY)



avant



après



avant



après

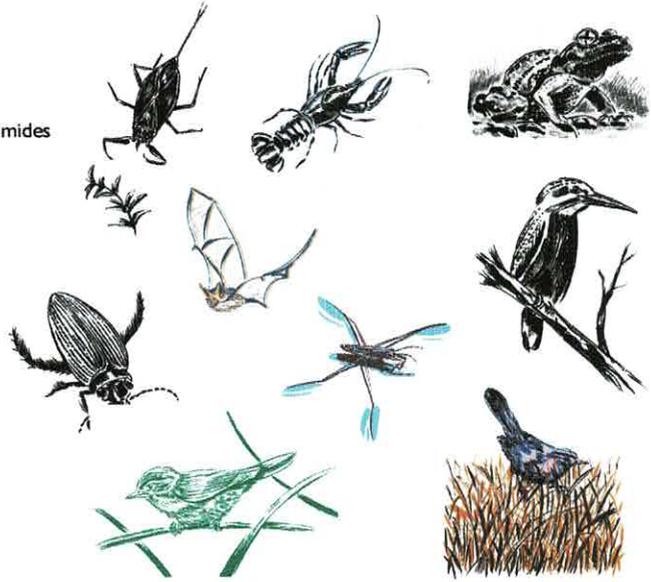
Monsieur JOLIVET mentionne la poursuite du projet de panneaux pédagogiques sur les enjeux écologiques locaux, en présentation quelques trames de supports qui vont faire l'objet d'évolutions :

Projet de panneaux pédagogiques sur les enjeux écologiques locaux 

Poursuite du travail en cours, 2 chartes graphiques validées, mise en page des 6 premiers panneaux adultes en cours, scénarisation des panneaux enfants et construction graphique jeunesse en cours également...

Thèmes adultes :

- Les amphibiens,
- Les poissons,
- Les reptiles des milieux humides
- Les Chauves-souris des milieux humides
- Les Mammifères de la rivière
- Les crustacés
- Les mollusques
- Les invertébrés benthiques
- Les insectes des milieux humides
- Les oiseaux des milieux humides
- L'épuration naturelle des eaux
- La ripisylve
- Les plaines inondables
- Les prairies humides
- Les mares
- La vie du sol
- La migration des espèces
- La nappe phréatique / alluviale
- Le climat
- Le partage de la ressource



Projet de panneaux pédagogiques sur les enjeux écologiques locaux 

Poursuite du travail en cours, 2 chartes graphiques validées, mise en page des 6 premiers panneaux adultes en cours, scénarisation des panneaux enfants et construction graphique jeunesse en cours également...



LES OISEAUX DE NOS RIVIÈRES
 QUAND LA TERRESTRE DES HUMAINS PERMET LA DIVERSITÉ DES ESPÈCES !

LES INSECTES AQUATIQUES
 UNE CARACTÈRE D'ADAPTATION ÉCOPHYSIOLOGIQUE !

LES OISEAUX DE LA RIVIERE



Monsieur JOLIVET évoque ensuite le projet de programme sur la Prévention des Inondations :

Projet de programme sur la Prévention des Inondations

✓ Finalisation de la construction du projet en déc. 2022
 ✓ Démarrage du projet mi-2023

> L'agent « PI Yèvre-Auron (Prévention des Inondations) » sera recruté et porté par l'EPLoire

> Répartition du salaire entre partenaires :

- 50% Etat (24 550€/an)
- 17,5% SIVY (8 600€/an)
- 12,5% BOURGES PLUS (6 150€/an)
- 10% VIERZON SOLOGNE BERRY (4 900€/an)
- 10% SIAB3A (Syndicat de l'Auron) (4 900€/an)

Missions retenues pour le SIVY :

- 2 études/analyses : bassins du Moulon et du Barangeon
- Mémoire du risque : repères de crues
- Information et conseils auprès des gestionnaires d'ouvrages hydrauliques
- Information et conseils sur le ralentissement des écoulements secteurs à forts ruissellements
- Valorisation des PFMS (Plan familiale de Mise en sûreté), comment se comporter face à un évènement
- Communication générale auprès du grand public et des élus : lutte contre les remblais en zones inondables, rôles des zones humides, zones d'expansion des crues, mise à jour des DICRIM volet « inondation », etc...

Missions portées par les EPCI : élaboration/exercices des PCS et PICS (volet inondation), Plan de Continuité d'Activité (PCA), Diagnostic vulnérabilité des habitats en zones inondables (PPRI), ...

✓ Localisation de l'agent non déterminée : au Département, à Bourges Plus ou au SIVY

Vierzon, juin 2016

Finalisation de la construction du projet

- ✓ **Développement des actions depuis le printemps 2022**
- Important travail de terrain et de concertation avec les riverains**
- ✓ Présentation et validation du programme aux financeurs le 20 décembre 2022
- ✓ Mise en accord des taux de participations projet par projet le 12 janvier 2023

- ✓ **Objectifs à venir**
- Janvier : derniers ajustements techniques et financiers
- Février : délibération du SIVY en février (prochain conseil du SIVY)
- Mars : dépôt du dossier réglementaire (Intérêt général et Loi sur l'Eau) (>400 pages)
- Avril : dépôt du Contrat Territorial (Agence, Région, Département)
- de mars à fin 2023 Procédure administrative (Loi sur l'eau et Intérêt Général)
- ↓ - Anticipation et démarrage des premiers travaux (sur terrains communaux) fin d'été 2023

Le programme en chiffre, partager sur papier avec les élus, est encore provisoire, des évolutions auront encore lieu jusqu'à fin janvier, début février :

Les contours du programme

Prévisions techniques et financières du projet actuel



ACTIONS		PREVISIONS FINANCIERES 2023-2028 (TTC)		
		Actions prioritaires	Actions substitutives	TOTAL financier
ANIMATION	3 agents tech, 1 agent adm, appuis ponctuels	1 316 248,82 €		1 316 248,82 €
PROGRAMME DE TRAVAUX (CTMA)	Travaux sur cours d'eau, ouvrages hydrauliques et zones humides	2 413 703,00 €	904 432,00 €	3 318 135,00 €
TRAVAUX COMMUNAUX	Interventions annuelles communales et intercommunales	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
LUTTE CONTRE LES DECHETS	Embâcles de déchets, lutte contre les plastiques en ZH...	24 000,00 €	- €	24 000,00 €
URGENCE	R214-44, interventions pour prévenir de dangers graves imminents	6 000,00 €	- €	6 000,00 €
SUIVI	Indicateurs de suivi	60 000,00 €	- €	60 000,00 €
ETUDES	Caractérisation des zones humides du bassin, Laiterie, plans de gestion, étude bilan...	255 000,00 €	- €	255 000,00 €
COMMUNICATION	Communication, sensibilisation	26 450,00 €	- €	26 450,00 €
TOTAL				5 035 833,82 €

Les contours du programme

Prévisions techniques et financières du projet actuel



60 actions réparties en 46 actions « prioritaires » et 19 actions « de substitutions / secondaires »

Description succincte	unité	Actions prioritaires	Actions de substitutions	TOTAL Technique	Actions prioritaires	Actions de substitutions	TOTAL financier
Restauration : Aménagement du lit mineur, lit d'étiage, reprofilage, remédration, remise en fond de vallée, recharge, annexes hydrauliques, frayères, ...	ml	11423	6799	18222	1 481 795,00 €	456 330,00 €	1 938 125,00 €
Protection / Mise en défens : clôtures, abreuvoirs	ml	2410	890	3300	116 450,00 €	26 700,00 €	143 150,00 €
Restauration de la continuité par action morphologique <0,5m	u	8	3	11	128 000,00 €	25 000,00 €	153 000,00 €
Effacement d'ouvrage >0,5m de chute	u	11	1	12	180 000,00 €	- €	180 000,00 €
Restauration de la continuité par aménagement d'ouvrages	u	3	7	10	413 700,00 €	392 652,00 €	806 352,00 €
Plantation, Gestion post-plantation, Restauration alignement de peuplier, Gestion des plantes invasives	ml	5516	1500	7016	4 758,00 €	3 750,00 €	8 508,00 €
Plantations et lutte contre les transferts et ruissellements, érosions, sur le bassin du Moulon	ml						
Restauration de zones humides : retrait de drain, reconversions peuplières, plans de gestion, ...	m3	12 600	0	12 600	89 000,00 €	- €	89 000,00 €
TOTAL Programme de travaux					2 413 703,00 €	904 432,00 €	3 318 135,00 €

Travaux prioritaires : actions ciblées prioritairement par le programme de travaux

Travaux de substitutions : dans le cas d'infaisabilité technique, sociale, financière des actions prioritaires, ou d'évolution favorables des coûts.

Exemples : 2 à 3 secteurs soumis à des investigations archéologiques selon la DRAC, coût déplacement réseaux, ...

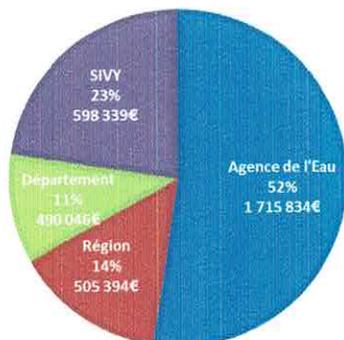
Les contours du programme

Prévisions techniques et financières du projet actuel

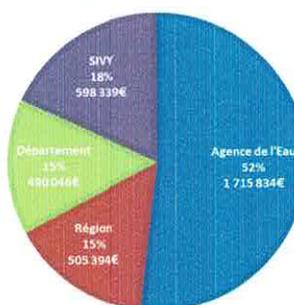


✓ Programme de travaux réparti entre actions « prioritaires » et actions « de substitutions » selon les accords « finaux » des propriétaires, évolutions des coûts, etc...

RÉPARTITION FINANCIÈRE DE L'ENSEMBLE DU PROJET ET DE L'ANIMATION SUR 6 ANNÉES



RÉPARTITION FINANCIÈRE DU PROGRAMME DE TRAVAUX



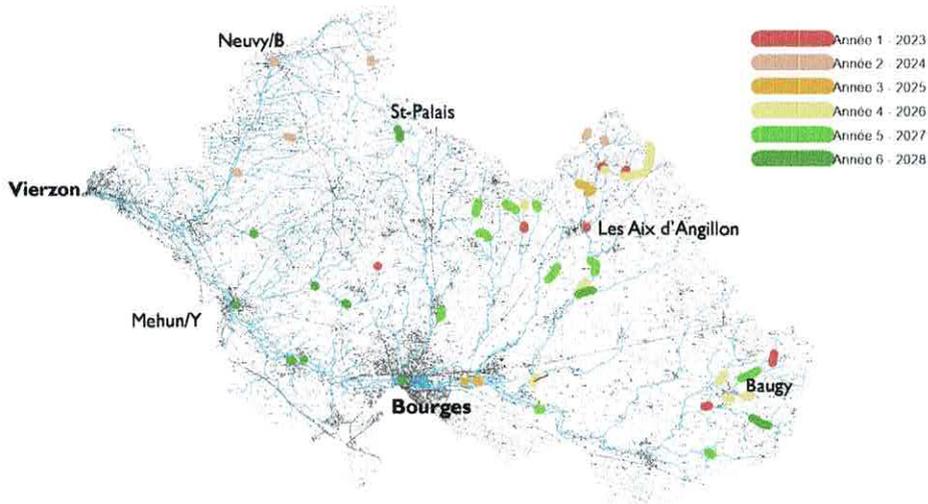
M. JOLIVET précise que le projet est validé par les interlocuteurs techniques des financeurs, et chacune des actions a pu faire l'objet d'un retour, financeur par financeur, le 20 décembre puis le 12 janvier. Les taux d'aides sont à la hauteur de ceux présentés jusqu'à présent (80% financeurs, 20% SIVY).

Aussi, le programme est jugé ambitieux, précisant qu'il n'y aura peu de marge de manœuvre en terme de logistique ou de financement sur la base de ce programme.

Les contours du programme actuel

Répartition territoriale de l'échelonnement du programme sur 6 ans

Construction du projet selon des enjeux réglementaires, une stratégie développée avec les financeurs, la capacité financière et logistique du SIVY, la concertation avec les propriétaires et acteurs du territoire, etc...



Les contours du programme actuel

Répartition territoriale des actions par bassins



Echelonnement financier du programme sur 6 ans



Le projet financier propose une augmentation progressive jusqu'aux années 4 à 6 qui permettront d'aborder les décalages d'actions et actions de substitutions.

De nombreux aléas sont associés à beaucoup d'actions, en donnant l'exemple de refus possible de propriétaires dans les années à venir, ou encore de fouilles archéologiques.

Monsieur JOLIVET aborde une année type :

Les contours du programme
Prévisions techniques et financières du projet actuel



Une année type comporte :

- **2 à 3 « projets » qui nécessitent une lourde implication technique, financière et/ou sociale**



> Remise en fond de vallée, reméandrage, aménagements d'ouvrages, ...

- **5 à 10 « projets » plus modestes**



> Clôtures/abreuvoirs, petits ouvrages / gués, plantations, morphologies légères, frayères, zones humides, ...

Monsieur JOLIVET évoque les études et actions spécifiques :

Les contours du programme
Prévisions techniques et financières du projet actuel



Des études et actions spécifiques :

Interventions avec le PETR Centre-Cher sur le bassin du Moulon : diagnostic et plantations pour limiter les érosions, transferts, ruissellements et coulées de boues.

Poursuite de l'accompagnement concernant la végétalisation des sites précédents (sélections, coupes d'éclaircis, ...)

Travaux « communaux » (5000€ SIVY/an) : Des projets non inscrits dans le programme mais viables via le CRST (PETR Centre-Cher) ou autres fonds.

Gestion des embâcles Macro-déchets et déchets plastiques (4000€ SIVY/an sans financement) sur l'ensemble du territoire.



Les contours du programme

Prévisions techniques et financières du projet actuel



Envoi d'un lien d'accès à une page sécurisée avec mot de passe dès demain :

<https://www.vallee-yevre.com/programme-d-actions-sivy-2023-2028>

Espace réservé

Veuillez saisir le mot de passe ci-dessous.

Mot de passe



Mot de passe :

ELUSIVY

(Lien diffusé le 19 janvier 2023)

Il invite les élus à se rapprocher du syndicat par rapport aux actions programmées et pour toute question à l'échelle intercommunale et communale, et présente le type de cartographie disponible sur le site, qui doit permettre à chacun de faire un repérage rapide et simple.

Monsieur JOLIVET évoque l'important travail de Vincent PALOMERA et Guillaume DEBAIN avec les riverains, locataires, propriétaires, ..., et précise la démarche de signature d'accord de principe pour stabiliser les échanges :

Les contours du programme

Les rencontres avec les propriétaires, locataires/exploitants



- **Plusieurs centaines de personnes concernées** (propriétaires, nue-propriétaires/usufruit, locataires, exploitants, usagers, ...)
- Les rencontres et les échanges se poursuivent et se poursuivront tout au long du programme.
- Signature d'une « **convention de principe** » à un stade avancé de la concertation (valeur symbolique et non contractuelle)



Monsieur JOLIVET présente très brièvement les actions de l'année 1 :

2023, année I				
Premiers travaux hors DIG (parcelles publiques), fin d'été - automne				
Cours d'eau /linéaire	Commune	Intervention	Coût « prévisionnel »	
Valentigny (75m)	LES AIX D'ANGILLON	Destruction du bâtiment sur source et débusage d'une portion de cours d'eau.	52 500,00 €	
Marcillie (250m)	MENETOU-SALON - SOULANGIS	Remise en fond de vallée et restauration sur parcelle satellite protection immédiat captage eau potable de Soulangis.	37 500,00 €	
Affluent Annain (70m)	VASSELAY	Reconstitution ruisseau par effacement du petit plan d'eau et création d'une mare.	17 500,00 €	

2023, année I				
Travaux tardifs possible (fin d'automne/débit hiver), selon arrêté DIG				
Cours d'eau	Commune	Intervention	Coût « prévisionnel »	
Putet (330m)	MOROGUES	Mise en défens et aménagement d'abreuvoir en amont d'un secteur projet morpho	18 150,00 €	
Colin (200m)	MOROGUES	Mise en defens et aménagement d'abreuvoir	6 300,00 €	
Tripaud (900m)	GRON	Plantations des berges (association avec un projet de replantation de haies sur le secteur « appel à projet France Relance)	3 600,00 €	
Terrecout (400m)	BAUGY	Plantations des berges	1 158,00 €	

Monsieur DEBAIN aborde brièvement le planning 2023 avec des actions qui seront développées lors du prochain conseil.

Monsieur JOLIVET ajoute qu'une action comme celle de Vasselay est directement issue de demandes des élus de la commune auprès des agents, qui ont réussi à faire intégrer un projet dans le programme.

Monsieur JOLOVET évoque des applications dédiées à simuler auprès du grand public les effets du réchauffement climatique à l'échelle des communes, et propose aux communes de partager ces supports simples et ludiques dans les communes.

POINT SUR LA RESSOURCE

Trois outils « changement climatique » à présenter aux communes :

MERCI

Mise en valeur d'un dispositif local

Contact disponible à l'entrée

Monsieur JOLIVET invite les délégués à se rapprocher des ingénieurs pour toute question à l'échelle intercommunale et communale.

Monsieur BENOIT demande si les délégués ont des remarques concernant la présentation et remercie les élus pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20h30.

Le présent procès-verbal, dressé le 17/01/2023 à 20h30 en double exemplaire a été, après lecture, signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Président



Monsieur Gilles BENOIT

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA VALLEE D'YEVRE
Siège : Mairie de BOURGES

Le Secrétaire de séance



Monsieur Jacques ROMAIN

**Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le**

25 JAN. 2023

